Éditorial : du coq au hérisson

Autor(en): **Cerjat, Bénédict de**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **61 (1981)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DU COQ AU HÉRISSON

En France, la tentation du recours au protectionnisme ne date pas d'hier.

Elle ne date pas non plus de mai 1981.

Mais, à n'en pas douter, elle a trouvé un terreau plus fertile dans le programme du gouvernement en place depuis lors.

En effet, dès leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités françaises ont affirmé, dans le cadre de leur politique de relance économique, leur volonté de « reconquérir le marché intérieur » et de réduire les échanges extérieurs de 36 % (1980) à moins de 20 % du produit intérieur brut.

Cet objectif ne pourra pas être atteint sans que l'État ait recours à des mesures contraires aux principes de libre-échange prônés par le GATT.

Ce n'est pas tant sous la forme de restrictions quantitatives (quotas) ou d'augmentations de tarif que s'exprimera – et s'exprime déjà – le néo-protectionnisme français, que sous la forme de mesures dites « alternatives », comme la mise sous surveillance de certaines importations « sensibles » – en ce moment les chaussures, les machines-outils, le bois, le cuir, les jouets ; bientôt les composants électroniques et les textiles –, la multiplication des exigences techniques et administratives, les visas techniques, les procédures de marquage d'origine ou de dédouanement, les normes, etc.

Si la France peut, à la rigueur, vivre quelque temps en vase clos, au risque de voir ses industriels, « protégés », s'endormir et se laisser distancer par leurs concurrents étrangers plus dynamiques, la Suisse, elle, ne peut se réjouir à la perspective d'entraves supplémentaires aux échanges avec la France, qui est son deuxième fournisseur et son deuxième client, après la République fédérale allemande.

Au regard des relations franco-suisses, l'évolution de la situation politique et économique en France en 1981 peut paraître paradoxale : la France s'ouvre sur nos idées et se ferme à nos produits !

Rarement, en effet, les principes adoptés en Suisse depuis longtemps n'ont eu autant de succès en France. Qui ne parle aujourd'hui, en France, de répartition plus équilibrée des compétences entre l'État central et les régions ? Quelle réforme a été plus rondement menée que l'abolition de la peine de mort ? Quel projet est-il plus actuel que l'imposition de la fortune ?

Et parallèlement, la vie des industriels et des commerçants suisses en France se complique chaque jour un peu plus. Sans parler de la conjoncture, difficile pour tous, il faut relever ici que l'année 1981 a été marquée par une forte agitation sur le marché des changes : le franc suisse a varié de 2,43 FF à 3,19 FF, ce qui représente une fourchette de 31 % (7 % en 1980).

L'erreur serait pour nous, Suisses, de tomber dans le travers des mesures de rétorsion. Ces mesures, certains entrepreneurs les souhaitent. Mais notre pays, qui entretient une population nombreuse relativement à l'exiguité de son territoire et à la pauvreté de son sol, ne saurait vivre en autarcie.

S'il faut aujourd'hui défendre avec fermeté le libre-échange en Europe, c'est bien le rôle de la Suisse.

On disait autrefois que « lorsque les États se renferment dans l'autarcie, la guerre est proche » et que « lorsque les marchands sillonnent les mers, la paix se renforce ».

Alors, adoptons la boutade d'Offenbach et travaillons à la prospérité de la marine suisse !

Bénédict de CERJAT.